

Règlementation de l'évaluation des risques professionnels



Médecins
collaborateurs
Médecins PAE
Infirmier(e)s
IPRP
Assistants techniques

DPC MED (soumis à validation)

À DISTANCE Réf. 12b058_D



7 h
9 février



490 € HT

ANIMATION

Hygiéniste industriel ou
ingénieur sécurité

DÉROULEMENT

› 9h00-12h30 / 13h30-17h00

SUIVI ET ÉVALUATION

- › Supports de cours inclus.
- › Tests de positionnement.
- › Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- › Évaluation à froid.


FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Ce stage d'une journée livre les bases de l'évaluation des risques, tant sur le plan réglementaire que sur les concepts techniques. La différence entre danger et risque sera explicitée de façon précise et agrémentée d'exemples concrets.

Le programme de ce stage sera adapté à l'actualité législative et réglementaire.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Maîtriser le contexte réglementaire de l'évaluation des risques professionnels.
- Appréhender les différentes approches relatives à l'évaluation des risques professionnels, afin de conseiller l'employeur à partir de modèles et d'outils validés.

Programme

- Analyser les principes de la réglementation ayant trait à l'évaluation des risques professionnels.
 - › La directive européenne du 12 juin 1989 et son application en France.
 - › Les articles L 4121-1 et L 4121-2 du Code du travail, leur signification.
 - › DUERP.
 - › La fiche d'entreprise, de sa naissance en 1969 à aujourd'hui.
 - › Les liens entre FE et DUERP.
- Distinguer les principaux concepts relatifs à l'évaluation des risques.
- Mettre en application une aide à l'évaluation des risques au sein d'une entreprise.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.